

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT N° VA-1245 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° VA-964

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné, greffier adjoint de la Ville d'Amos, QUE :

- 1° Lors de sa séance ordinaire du 5 juin 2023, le conseil de la Ville d'Amos a adopté le règlement n° VA-1245 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;
- 2° la nature et l'effet de ce règlement ont pour objet :
 - d'autoriser les unités d'habitation accessoires attachées (UHAA) dans les zones RR1-3 (Domaine Proulx), RR1-1 (chemin du Lac Arthur Sud), AF-6 (Domaine des Hauts-Bois) et RR1-5 (secteur nord de la 1^{re} Rue Est et appelé « secteur du Précieux-Sang ») et à les assujettir à certaines conditions pour assurer leur intégration harmonieuse au bâtiment principal et au quartier. Une UHAA est un petit logement accessoire à une résidence unifamiliale isolée et est construit à même le bâtiment principal.
- 3° lors de la séance extraordinaire du Comité administratif de la Municipalité régionale de Comté d'Abitibi, la MRC d'Abitibi a, par l'adoption de sa résolution n° CA-121-06-2023, déclaré conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé et aux dispositions du document complémentaire, le règlement n° VA-1245 de la Ville d'Amos modifiant le règlement de zonage n° VA-964;
- 4° conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC d'Abitibi a, en date du 6 juillet 2023, délivré le certificat de conformité relatif au règlement n° VA-1245 de la Ville d'Amos;
- 5° conformément à l'article 137.15 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le règlement n° VA-1245 est entré en vigueur le 6 juillet 2023.

Donné à Amos, ce 10 juillet 2023.

Le greffier adjoint,

Richard Michaud

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Richard Michaud, greffier adjoint de la Ville d'Amos, certifie sous mon serment d'office que j'ai fait publier l'avis ci-dessus sur le site Web de la Ville d'Amos le 10 juillet 2023 et en affichant une copie au bureau de la Ville le même jour.

Amos, le 10 juillet 2023

Richard Michaud, greffier adjoint